



**DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE
COMMUNE DE GIVRY**

ARRÊTÉ MUNICIPAL N° R 2017-134

**MANIFESTATION FETE DE LA POMME
PARKING ANCIENNE GARE DE GIVRY
Dimanche 15 octobre 2017**

Vu les articles L 2212-1 et L 2212-2 et L 2213.6 du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT la manifestation intitulée « FETE DE LA POMME » organisée par l'Association A.G.E.P., prévue le dimanche 15 octobre 2017,

CONSIDERANT l'installation d'une structure sur le parking de l'ancienne gare,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire dans l'intérêt de la sécurité publique et pour éviter les accidents, de prendre toutes mesures utiles pour règlementer le stationnement.

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE GIVRY

A R R Ê T É

ARTICLE 1 :

Le dimanche 15 octobre 2017 de 08 H 00 à 20 H 00, le stationnement sera interdit à toute personne étrangère à l'organisation de la manifestation, sur le parking de l'ancienne Gare,

ARTICLE 2 : STRUCTURE :

Une structure de 40m² (8x5) sera installée sur le parking de l'ancienne gare, Celle-ci sera évacuée si un vent dépasse 80km/heure. Pour chaque montage, l'adaptation au sol de l'ouvrage (ancrage, calage, ...) sera réalisée en cohérence avec les caractéristiques du sol.

ARTICLE 3 :

La signalisation de stationnement sera mise en place par les services techniques municipaux et entretenue par le pétitionnaire.

Cet arrêté devra être affiché sur place pendant la durée de la manifestation.

ARTICLE 4 :

Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlement en vigueur.

ARTICLE 5 :

Le commandant de la Brigade de Gendarmerie et la Police Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Givry, le 12 septembre 2017



 Juliette Métérier – Dupont
 Le Maire

DIFFUSION :

Centre d'Incendie et de Secours : elamy@SDIS.fr et 03 85 44 43 52

Gendarmerie : 03 85 94 91 46

Journal de S&L : jsl-redacchalon@lejsl.fr

MAIRIE :

Affichage panneau

DST : danielgauthey@mairiedegivry.fr

ST : ateliersmunicipaux@mairiedegivry71.fr

Police Municipale : pascaljanet@mairiedegivry.fr

PETITIONNAIRE : cep-M. Debien : debien.gerard@orange.fr